



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°584 du 9 au 15 juillet 2026

L'hebdo

AES

L'ÉPREUVE DU CONCRET

AFRIQUE

LE PARI DE LA
TRANSFORMATION

AIGLES

LE PARI DA SILVA

ARMES LÉGÈRES

LE DÉFI DU CONTRÔLE

Les armes légères alimentent violences, trafics et peur dans un Mali confronté à plus d'une décennie de crise sécuritaire. La Journée internationale du 9 juillet rappelle l'urgence du contrôle, entre saisies, dépôts volontaires, traçabilité et confiance.

GRATUIT

Ne peut être vendu

MEIWAY

JOSEY

EMMA'A

FRANGLISH



TOUS LES VENDREDIS A 21H00
DES LE 12 JUIN SUR **CANAL+**
MAGIC

**REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE HABITUELLE**

**30 JOURS
OFFERTS****

A TOUTES LES CHAÎNES

36 555

** OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAÎNES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPERATEUR

ÉDITO

**Eaux en sachets :
L'alerte à ne pas négliger**

L'alerte venue du Sénégal ne doit pas être regardée comme une affaire lointaine. Des chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop ont analysé 100 échantillons d'eaux en sachets, issus de 50 marques vendues à Dakar et à Mbour. Selon les résultats rapportés, 82% présentaient une contamination et seuls 2% étaient jugés satisfaisants. Au Mali, l'eau en sachets est entrée dans les habitudes. On la boit dans les écoles, les marchés, les gares, les bureaux, les cérémonies, les chantiers et les familles, surtout en période de forte chaleur.

Le problème n'est pas l'existence de cette eau. Elle répond à un besoin réel, dans un pays où l'accès à une eau potable disponible, fraîche et abordable est inégal. Le problème commence lorsque ce produit du quotidien échappe aux contrôles réguliers. Les questions de base sont pourtant simples : qui fabrique cette eau ? Avec quelle eau de base ? Dans quelles conditions d'hygiène ? Avec quels emballages ? Après quelles analyses ? Et sous la surveillance effective de quelle autorité ?

Le Mali ne peut pas attendre qu'un scandale sanitaire éclate pour agir. Les boissons et eaux vendues au public touchent d'abord les enfants, les travailleurs modestes et les populations qui n'ont pas toujours d'autre choix. La sécurité alimentaire ne doit pas être visible seulement dans les textes. Elle doit se voir dans les inspections, les laboratoires, les autorisations, les sanctions et l'information du consommateur.

Encadrer ce secteur ne signifie pas tuer les petits producteurs. Cela signifie les former, les contrôler et protéger le public. L'eau est trop essentielle pour être abandonnée à une confiance aveugle.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

803 milliards

C'est le montant en francs CFA des levées de fonds réalisées par les startups africaines au premier semestre 2026.

ILS ONT DIT...

« Le défi n'est pas le manque de capitaux ou d'opportunités, mais la mauvaise perception du risque africain, qui entraîne un coût excessif du capital. Notre ambition est de libérer le capital de l'Afrique en combinant les ressources nationales et internationales, tout en renforçant notre souveraineté financière ». **Dr Sidi Ould Tah, Président du Groupe de la Banque africaine de développement**, lors de l'Assemblée générale annuelle d'ATIDI, tenue à Nairobi du 30 juin au 3 juillet 2026.

« Notre ambition est de transformer une partie des transferts de la diaspora en investissements productifs, capables de créer de la richesse, des emplois et des projets structurants pour le Mali ». **Mossa Ag Attaher, ministre des Maliens établis à l'étranger et de l'Intégration africaine**, lors du lancement de la 2ème édition du Forum international de la diaspora, le 2 juillet 2026 à Bamako.

UN JOUR, UNE DATE

Juillet 2002 : Création de l'Union africaine, qui succède à l'Organisation de l'unité africaine.



Allou Boigny Nobel, écrivain ivoirien, a été sacré « Auteur africain de l'année 2026 » aux Africa Impact Awards, le 27 juin à Dakar, pour son engagement dans la valorisation du savoir juridique en Afrique.



Chahana Takiou, Directeur de publication du journal 22 Septembre, reste en détention après le rejet, le 6 juillet 2026, de sa demande de mise en liberté provisoire. Son procès est annoncé pour le 27 juillet.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



À Niamey, le 8 juillet 2026, les ministres des Affaires étrangères de l'AES et leur homologue russe posent à l'ouverture de la deuxième session des consultations AES-Russie, consacrée au renforcement du partenariat sécuritaire, diplomatique et économique.

ARMES LÉGÈRES : LE DÉFI DU CONTRÔLE

Le 9 juillet, Journée internationale de destruction des armes légères, intervient cette année au Mali dans une atmosphère sécuritaire lourde, quelques jours après les attaques coordonnées du 4 juillet. Cette date rappelle l'urgence de retirer des circuits des armes dont la prolifération nourrit les violences, les trafics et la peur.

MASSIRÉ DIOP

Confronté à une crise profonde depuis plus d'une décennie, le Mali mesure le poids des armes légères sur la sécurité et la cohésion sociale. Les attaques coordonnées du 25 avril, puis celles du 4 juillet contre Aguelhoc, Anéfis, Gao, Sévaré et Kéniéroba, rappellent l'ampleur du défi. Elles relèvent d'une combinaison de facteurs, entre planification, mobilité, renseignement, ressources logistiques et disponibilité d'armes portables. De plus, elles illustrent aussi le rôle des armes légères et des munitions dans la capacité des groupes armés à frapper sur plusieurs fronts, intimider les populations et contester des espaces. Les armes légères dépassent le statut d'objets saisis lors d'opérations ou déposés pendant des campagnes de sensibilisation. Fusils détournés, armes de guerre, munitions informelles ou armes artisanales produites localement nourrissent une réalité complexe. Leur prolifération alimente la criminalité armée, les conflits communautaires, l'autodéfense et la capacité d'action des groupes armés. Dans les classifications internationales, elles renvoient à des armes portables, utilisées par une personne ou une petite équipe. Dans le cas malien, la distinction est essentielle entre armes détenues légalement, armes illicites, armes artisanales et armes détournées des zones de conflit.

Traçabilité Cette précision compte, car le contrôle couvre plusieurs catégories : détenteurs autorisés, circuits clandestins, stocks publics ou privés, fabricants artisanaux et munitions. Les estimations

disponibles restent fragiles et anciennes. Le Small Arms Survey évaluait en 2017 à environ 206 000 le nombre d'armes à feu détenues par des civils au Mali, soit 1,1 arme pour 100 habitants. Ce chiffre, antérieur aux évolutions sécuritaires récentes, sert surtout de repère. Il montre que la question dépasse les seules armes saisies ou déposées volontairement. Faut de données récentes, l'écart entre stocks estimés, armes enregistrées et armes illicites reste difficile à apprécier. Le cadre juridique national repose notamment sur la loi n°2021-028 du 31 mars 2021, qui régit les armes et munitions. Elle encadre la détention, le port, la fabrication, le commerce, l'importation et l'exportation. S'y ajoutent les instruments onusiens de contrôle et de traçage, ainsi que le Traité sur le commerce des armes. L'ancienne Convention de la CEDEAO a longtemps consti-

Une population qui se sent seule face au danger hésite naturellement à remettre ce qu'elle considère comme son dernier moyen de protection.

tué un cadre régional de référence, mais le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger, effectif depuis le 29 janvier 2025, impose une coopération sahélienne renouvelée. Les instruments internationaux insistent sur le marquage, l'enregistrement et le traçage pour limiter les détournements. L'un des instruments les plus visibles est le permis biométrique. Il vise à mieux savoir qui détient quelle arme, sous quelle autorisation et dans quelles conditions. Cette traçabilité peut aider à distinguer les détenteurs autorisés des circuits clandestins, à condition que les fichiers soient



Des armes récupérées par le secretariat permanent de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères en 2023.

fiables, les contrôles réguliers, les services coordonnés et les moyens suffisants. Le contrôle administratif est nécessaire, mais son efficacité dépend aussi de la présence de l'État, de l'accès au terrain et de l'adhésion des populations. Cette chaîne de traitement compte autant que la saisie, car une arme mal suivie peut redevenir une menace.

Bilan Les résultats publics de 2024 montrent une action réelle. Selon le bilan du Secrétariat permanent, 490 armes et 1 915 munitions ont été saisies. À ces chiffres s'ajoutent 78 armes et 2 686 munitions déposées volontairement. Ces données traduisent des efforts concrets, tout en rappelant l'ampleur du chantier. Une arme saisie réduit un risque immédiat. Une arme déposée volontairement indique un début d'adhésion. Ces deux actions donnent toutefois une image partielle du volume réel des armes en circulation et des motivations de ceux qui les conservent. La crédibilité du dispositif

dépend aussi du traitement réservé aux armes récupérées. Dans ses rapports transmis au Programme d'action des Nations unies, le Mali indique que les armes collectées sont marquées, enregistrées puis détruites. La méthode privilégiée reste la découpe à l'aide d'une cisaille hydraulique, afin d'éviter qu'une arme saisie, déposée ou récupérée ne retourne

REPÈRES

2024

Armes saisies : 490

Munitions saisies : 1 915

Armes déposées : 78

Munitions déposées : 2 686

nelle, mais aussi un pouvoir d'intimidation. « Elles sont des instruments de contrôle social et territorial », affirme-t-il. Dans certaines zones sahéliennes, ajoute-t-il, des armes peuvent même circuler dans des systèmes de troc où le bétail volé sert de monnaie d'échange.

Confiance La difficulté tient à cette imbrication entre insécurité, trafics, tensions locales et peurs. Là où la protection publique est jugée insuffisante, l'arme peut devenir une assurance. Elle rassure, dissuade, protège ou donne le sentiment de pouvoir faire face à une menace. Cette dimension humaine explique la délicatesse des dépôts volontaires. Une population qui se sent seule face au danger hésite naturellement à remettre ce qu'elle considère comme son

dernier moyen de protection. Alassane Maïga, spécialiste des dynamiques de conflits au Sahel, replace cette question au cœur de la gouvernance. Selon lui, la prolifération des armes légères « reflète un affaiblissement du lien de confiance entre certaines communautés et les institutions chargées de leur protection ». Depuis 2012, la perception d'une présence sécuritaire insuffisante a poussé certains groupes à s'organiser pour leur propre défense, alimentant la demande d'armes hors des circuits officiels. « Les réponses militaires et administratives seules ne suffisent pas », estime-t-il. La réduction durable de la prolifération passe, selon lui, par une présence de l'État respectueuse des populations, l'accès équitable à la justice, la lutte contre l'impunité et la correction des injustices sociales. Le Plan d'action national 2026-2030 doit répondre à cette complexité. Validé en décembre 2025, il vise à renforcer coordination, sensibilisation, traçabilité, gestion des stocks, contrôle des détenteurs et prévention des violences. Les documents associés évoquent un registre

des armes, la cartographie des fabricants artisanaux, des procédures opérationnelles normalisées et une stratégie de communication. L'enjeu est de sortir de la logique du coup par coup pour inscrire la lutte contre les armes légères dans une politique suivie, mesurable et adaptée aux réalités locales.

Prévention Les avancées de 2025 montrent que l'approche s'élargit. Avec l'appui du projet SALIENT, du PNUD et du Bureau des affaires de désarmement des Nations unies, plus de 5 000 acteurs communautaires et institutionnels ont été formés. 12 plans communaux de sécurité ont été validés, 12 comités de gestion des conflits mis en place, 1 guide sur les armes artisanales élaboré, 3 antennes du SP-CNLP (Secrétariat permanent de la Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre) opérationnalisées et un cadre Mali - Niger - Burkina Faso instauré. Reste l'impact quotidien, souvent moins visible que les bilans des saisies. Les armes ferment des marchés, déplacent des familles, perturbent l'école, fragilisent l'élevage et empoisonnent les relations entre communautés. Non seulement elles détruisent des vies, mais aussi et surtout elles abîment les économies locales et la confiance nécessaire au vivre-ensemble. Le pari du contrôle est donc sécuritaire, social et politique. Il vise à empêcher les armes de nourrir le terrorisme, la criminalité et les violences locales, tout en comprenant pourquoi des citoyens gardent une arme. À l'épreuve du terrain, les saisies, les dépôts volontaires et la destruction des stocks récupérés restent indispensables, mais ils suffisent rarement à contenir durablement leur circulation. La confiance envers les institutions, l'accès à la justice, la présence publique dans les zones exposées et la réduction des facteurs qui entretiennent la demande d'armes demeurent tout aussi décisifs. ■

3 QUESTIONS À



AHMED AG ABDOULAYE

Analyste sécuritaire

1 Comment la circulation des armes légères renforce-t-elle les groupes armés ?

Les ressources logistiques, particulièrement les armes, sont critiques pour tout groupe armé. Dans la relation entre groupes armés et réseaux criminels, ce sont ces derniers qui sont les pourvoyeurs d'armes, notamment légères. La multiplication des zones de conflit en Afrique rend leur circulation plus facile. Avec la porosité des frontières, l'accès à ces armes donne aux groupes armés et aux réseaux criminels une grande capacité opérationnelle et de pérennisation de leurs actions.

2 Ces armes servent-elles seulement à combattre ?

Les armes légères sont aussi des instruments de contrôle social et territorial. Elles entrent dans l'affirmation de soi de jeunes désœuvrés, chez lesquels elles décuplent la confiance en soi. Détenir une arme légère permet de changer de statut social, en augmentant l'aura de la personne et en lui conférant une autorité de fait. De plus, elles facilitent le contrôle des zones par la coercition et la persuasion.

3 Quel est le lien entre armes, économie criminelle et enrachement des groupes armés ?

Cette interaction fonctionne comme des vases communicants. Les acteurs de l'économie criminelle alimentent la prolifération des armes pour sécuriser leurs propres affaires et approvisionner les groupes armés. Dans certaines zones, cette relation peut fonctionner par troc, les groupes armés fournissant du bétail volé aux circuits criminels et récupérant des armes en retour.

SIERRA LEONE : DÉSARMER POUR RECONSTRUIRE

La Sierra Leone est l'un des exemples africains les plus utiles pour comprendre comment le contrôle des armes légères peut accompagner une sortie de crise. Après une guerre civile meurtrière achevée en 2002, le pays a fait du désarmement un levier de sécurité, mais aussi de reconstruction sociale.

MASSIRÉ DIOP



Au Sierra Leone, le gouvernement a interdit les armes légères pour mieux les réglementer.

La première phase a été massive. En janvier 2002, la fin officielle de la guerre a été précédée par le désarmement d'environ 45 000 combattants, dont 6 774 enfants soldats. Les opérations menées entre 1998 et 2002 ont aussi permis de col-

lecter environ 25 000 armes de petit calibre, 1 000 armes légères et près d'un million de munitions. Ces chiffres donnent la mesure d'un processus qui visait autant les hommes en armes que les instruments de la violence. Mais l'expérience sierra-léon-

naise ne s'est pas limitée à une collecte sécuritaire. Avec le programme Arms for Development, soutenu par le PNUD, la remise volontaire des armes a été liée à des bénéfices communautaires. Les chefferies déclarées sans armes pouvaient recevoir un appui pour financer des projets choisis localement, comme des écoles, des marchés ou des centres communautaires. La remise des armes devait ouvrir un chemin vers la reconstruction, pas seulement répondre à une exigence de sécurité.

Confiance locale La méthode reposait sur la confiance locale. Les autorités traditionnelles, les comités communautaires et la police participaient à la vérification et au suivi. Les communautés devenaient actrices du processus, ce qui réduisait le sentiment de risque individuel et donnait une visibilité concrète aux dividendes de la paix.

L'autre leçon vient du soutien international. L'ONU a accompagné la transition du maintien de la paix vers la consolidation de la paix, avec des appuis à la gouvernance, à la justice, à l'emploi des jeunes et au renforcement institutionnel. Le désarmement a donc été intégré à une reconstruction plus large. Cette dynamique s'est prolongée dans un cadre plus structuré. Le Plan national 2025-2029 sur la gestion des armes et munitions, élaboré avec l'appui technique du Small Arms Survey et de MAG, a inscrit ce travail dans un cadre national plus large, selon une démarche méthodique allant du diagnostic à la stratégie, puis au plan opérationnel, à la validation et au suivi. La Sierra Leone n'a pas effacé tous les trafics. Mais son expérience montre qu'un contrôle durable combine collecte, destruction, marquage, stockage sécurisé, développement local et institutions capables de maintenir la confiance. ■

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

FAITS CONTRE AFFABULATIONS : RÉÉVALUATION DU DÉBAT SUR LES EAUX DU BASSIN DE L'INDUS

Les récentes affirmations du Pakistan, qui projettent une crise de l'eau imminente dans le bassin de l'Indus et attribuent les variations du débit des fleuves à des actions en amont, ne résistent pas à l'examen lorsque l'on analyse les propres données hydrologiques, les relevés de réservoirs et les réalités opérationnelles du Pakistan. Une évaluation plus approfondie des faits révèle une réalité bien différente — une réalité définie non pas par une pénurie systémique, mais par des flux entrants abondants, des déversements importants en aval et des limites structurelles de longue date dans la gestion de l'eau.

La caractéristique la plus marquante du cycle hydrologique de 2025 a été l'excédent substantiel de la disponibilité de l'eau pendant la saison du Kharif (d'avril à septembre). Selon les données de l'Autorité du système fluvial de l'Indus (IRSA) du Pakistan, les apports réels ont atteint environ 122,36 MAF (millions d'acres-pieds), soit près de 18 % de plus que les apports prévus de près de 104 MAF pour le Kharif 2025. De fortes précipitations à travers le bassin ont également réduit la demande d'irrigation et allégé la pression sur les allocations provinciales. De telles conditions sont fondamentalement incompatibles avec des affirmations de pénuries d'eau aiguës ou artificiellement provoquées.

Une contradiction encore plus flagrante avec le récit de la pénurie réside dans la quantité extraordinaire d'eau qui s'est finalement déversée en aval de Kotri vers la mer d'Arabie. Pendant le Kharif 2025, les volumes rejetés en aval de Kotri se sont élevés à près de 30,848 MAF — soit environ 71 % de plus que la moyenne des cinq dernières années, qui était de 18,034 MAF. Des rejets importants vers la mer (environ 3,6 MAF) se sont poursuivis en aval, même pendant la saison du Rabi 2025 (d'octobre à mars), période où les débits sont pourtant plus faibles. Si le bassin était véritablement confronté à une grave pénurie prétendument due à des interférences en amont, de tels volumes d'eau ne seraient pas restés inutilisés pour finir leur course dans la mer. Les données mettent plutôt en évidence les limites des infrastructures de stockage, de la gestion des crues et de l'efficacité de la distribution au sein même du bassin inférieur.

Le comportement des réservoirs au cours de la même période affaiblit un peu plus les affirmations de détresse hydrologique prolongée. Comme prévu, la saison du Kharif a débuté avec des niveaux de stockage relativement bas, un phénomène normal à moins que les réservoirs ne soient conçus pour un stockage de report d'une année sur l'autre. Par la suite, la combinaison d'apports plus élevés et d'épisodes de crues a permis de reconstituer rapidement les principaux réservoirs. En septembre 2025, les niveaux de stockage avaient atteint près de 99 % de leur capacité, créant une situation de disponibilité de l'eau nettement plus favorable pour le Rabi 2025-2026.

Les perspectives pour le Kharif 2026 restent également stables. Les apports projetés aux stations de jaugeage de référence (rim-stations) s'élèvent à environ 103,3 MAF pour le Kharif 2026. Conjugués à un stockage de report estimé à environ 2,3 MAF — supérieur à la fois à l'année précédente et aux moyennes à long terme —, ces chiffres indiquent que le bassin entame son nouveau cycle dans une situation de confort hydrologique relatif plutôt que de crise.

Parallèlement, les récentes tentatives du Pakistan de présenter les fluctuations de la rivière Chenab comme une preuve de manipulations en amont ignorent à la fois les réalités hydrologiques et les pratiques opérationnelles établies des projets hydroélectriques au fil de l'eau. Les débits des cours d'eau dans les zones situées en aval, comme à Marala, sont intrinsèquement influencés par les régimes saisonniers de fonte des neiges dans l'Himalaya. Les variations des chutes de neige hivernales, une fonte tardive ou des températures printanières plus fraîches affectent naturellement les niveaux de débit en début de saison. De telles fluctuations sont une caractéristique courante des systèmes fluviaux himalayens et ne peuvent, en elles-mêmes, être interprétées comme la preuve d'une

ingérence délibérée.

La dynamique opérationnelle de projets hydroélectriques tels que le projet hydroélectrique de Baglihar a également fait l'objet de fausses représentations répétées. La gestion des réservoirs dans les systèmes au fil de l'eau implique nécessairement des lâchers d'eau variables liés au dévasement (chasses de sédiments), aux exigences de maintenance, à l'optimisation de l'hydroélectricité, aux considérations de sécurité technique et aux protocoles de gestion des crues. La gestion des sédiments est particulièrement critique dans les rivières himalayennes qui charrient de lourdes charges de limon. Des ajustements opérationnels temporaires pendant les cycles de chasse ou de maintenance sont donc intrinsèques au fonctionnement du projet.

Il est important de souligner que le projet de Baglihar a déjà fait l'objet d'un examen international approfondi. Le Pakistan a lui-même invoqué les dispositions de règlement des différends du Traité des eaux de l'Indus, ce qui a conduit à la nomination d'un expert neutre conformément à l'article IX et à l'annexe F. La décision de l'expert neutre en 2007 a validé les paramètres essentiels de conception et d'exploitation du projet, rejetant la plupart des objections relatives à la retenue d'eau (pondage) et à la revanche (freeboard). Il a été confirmé que le projet était conforme aux dispositions du traité régissant le développement de l'hydroélectricité au fil de l'eau.

Tout aussi significative est l'absence de toute démonstration d'un préjudice tangible en aval découlant des prétendues variations de débit. Les allégations reposent en grande partie sur des instantanés sélectifs, des observations isolées et des récits médiatiques, plutôt que sur une analyse hydrologique rigoureuse établissant un lien de causalité, des dommages économiques ou un impact agricole quantifiable. Aucune preuve concrète n'a été apportée pour relier les variations opérationnelles des projets en amont à une détresse prolongée en aval.

De plus, les accusations de manipulation à motivation politique négligent une réalité pratique majeure : toute ingérence délibérée dans l'exploitation hydroélectrique imposerait non seulement des coûts économiques directs à l'opérateur en amont par une baisse de l'efficacité de la production d'électricité, mais pourrait également causer des dommages à long terme à la centrale. Un seul cycle de chasse pendant la saison de la mousson au barrage de Baglihar peut entraîner une perte estimée à environ 150 millions d'unités de production d'électricité et le manque à gagner financier correspondant. Ces opérations de chasse sont entreprises par l'exploitant uniquement pour des motifs techniques et de maintenance. Il est difficile de concilier des allégations de perturbation intentionnelle avec des choix opérationnels qui réduisent simultanément la production d'énergie et imposent des pertes financières.

Mis bout à bout, les faits mènent à une conclusion claire. Le bassin de l'Indus a récemment connu des apports supérieurs aux prévisions, des déversements substantiels en aval, une reconstitution rapide des réservoirs et des projections futures stables. Les variations du débit des fleuves restent parfaitement dans la limite des processus hydrologiques naturels et des opérations standard des réservoirs.

Le véritable défi auquel fait face le bassin ne réside pas dans des affirmations spéculatives de privation d'eau par l'amont, mais dans des problèmes structurels non résolus : une capacité de stockage limitée, des pressions liées à la sédimentation, une utilisation inefficace et des contraintes plus larges de gouvernance de l'eau. Externaliser ces défaillances de gestion interne à travers des récits de pénurie artificielle ne contribue en rien à résoudre les véritables défis à long terme auxquels le bassin est confronté.

M. Atul Jain, ancien président, Commission Centrale de l'Eau

ARMES LÉGÈRES : UN DÉFI SÉCURITAIRE PERMANENT

Saisies, dépôts volontaires, permis biométrique, sensibilisation et contrôle des circulations : la lutte contre les armes légères repose sur plusieurs leviers. Mais leur prolifération reste alimentée par l'insécurité, les trafics, la fabrication artisanale et la méfiance des populations.

1. UNE MENACE DIFFUSE	2. BILAN PUBLIC 2024	3. LES LEVIERS DE CONTRÔLE	4. AVANCÉES RÉCENTES	5. LES GRANDS DÉFIS
Armes de guerre en circulation	490 armes saisies	Permis biométrique	Plan national 2026-2030 validé	Frontières poreuses
Armes artisanales	1 915 munitions saisies	Registre des armes	Plus de 5 000 acteurs formés en 2025	Mobilité des groupes armés
Munitions hors contrôle	78 armes déposées volontairement	Traçabilité des détenteurs	12 plans communaux de sécurité	Trafic de munitions
Criminalité armée	2 686 munitions déposées volontairement	Contrôle des circulations	12 comités de gestion des conflits	Fabrication artisanale
Violences communautaires		Gestion sécurisée des stocks	3 antennes SP-CNLP opérationnalisées	Méfiance des populations
Groupes armés		Encadrement des armuriers	Cadre Mali-Niger-Burkina Faso lancé	Dépôts volontaires encore limités

Source : Rédaction

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°584 du 9 au 15 juillet 2026

Journal du Mali

CONFÉDÉRATION AES : DEUX ANS APRÈS, L'HEURE DU CONCRET

Vingt-quatre mois après sa création officielle, la Confédération des États du Sahel poursuit sa structuration autour de trois priorités : défense, diplomatie et développement. Si plusieurs réalisations marquent son parcours, les ambitions affichées sont confrontées à des défis institutionnels, sécuritaires et économiques.

MOHAMED KENOUI

Née le 6 juillet 2024 à Niamey de la volonté du Mali, du Burkina Faso et du Niger, la Confédération AES célèbre son deuxième anniversaire dans un contexte où ses dirigeants revendiquent une coopération renforcée. Créée moins d'un an après l'Alliance des États du Sahel, fondée le 16 septembre 2023 face aux défis sécuritaires, elle entend dépasser l'alliance de défense pour bâtir un espace d'intégration politique, économique et diplomatique. À l'occasion de cette commémoration, le Président en exercice, le Capitaine Ibrahim Traoré, a salué « une étape décisive » dans l'histoire des trois États membres. « Deux années plus tard, cette date est devenue bien plus qu'un anniversaire institutionnel. Elle symbolise désormais l'espérance d'une renaissance africaine », a-t-il déclaré le 5 juillet 2026 aux populations du Mali, du Burkina Faso et du Niger.



Les trois Chefs d'Etat de l'AES, le 6 juillet 2024 à Niamey.

du renseignement et de la coopération transfrontalière. Pour le journaliste et analyste politique Alexis Kalambry, l'une des avancées majeures réside dans cette coopération militaire intégrée. « On a domestiqué la formation des États-majors. Les Écoles de guerre sont désormais créées chez nous, avec des formations adaptées à nos réalités. À cela s'ajoutent la mutualisation des équipements et des renseignements et une confiance accrue entre les armées », souligne-t-il. Selon lui,

cadres de décision, tandis qu'un Parlement confédéral est en gestation. En revanche, l'AES ne dispose pas encore d'un Secrétariat général confédéral clairement visible et opérationnel. Or cette structure est l'épine dorsale d'une organisation régionale. Elle assure la mémoire institutionnelle, le suivi des décisions, la conservation des actes, la coordination technique et la continuité administrative au-delà des présidences tournantes. Sans cet outil permanent, la Confédération risque de dépendre surtout de l'impulsion politique des chefs d'État et des réunions ministérielles. L'intégration se mesure aussi à la capacité de transformer les décisions en programmes suivis, documentés et évalués.

Des ambitions à concrétiser

Pour l'économiste Abdoulaye N'Tigui Konaré, ces deux premières années ont surtout permis de poser les fondements d'un projet d'intégration. « Les orientations affichées sont ambitieuses et répondent à des préoccupations réelles de souveraineté et de développement. Toutefois, le véritable succès se mesurera à travers des résultats concrets comme l'augmentation des échanges intra-AES, la création d'emplois, l'amélioration de la production industrielle et agricole ou encore la progression des investissements », analyse-t-il. À ses yeux, la priorité consiste maintenant à transformer la volonté politique en per-

EN BREF

DÉFENSE : LE MALI RECONFIGURE SON DISPOSITIF OPÉRATIONNEL

Le Mali poursuit la réadaptation de son outil de défense, dans un contexte sécuritaire marqué par la mobilité des groupes armés et l'évolution des modes opératoires sur le terrain. Cette dynamique vise à renforcer la capacité des Forces armées maliennes à intervenir plus rapidement, de manière coordonnée, sur les différents théâtres d'opérations. C'est dans ce cadre que le Chef d'État-major général des armées, le Général de division Élisée Jean Dao, a remis le 6 juillet 2026 les étendards à quatre nouveaux Groupements tactiques interarmes (GTIA) et à deux Groupements tactiques d'intervention (GTI). Les GTIA « Soni Aliber », « Saneye », « Ouagadougou » et « Samantine Katilé », ainsi que les GTI « Seno » et « Wassoulou », viennent ainsi compléter le dispositif opérationnel en cours de réorganisation. Constituées dans le cadre de l'opération Dougoukoloko, ces nouvelles unités traduisent la volonté des autorités militaires d'adapter l'architecture de défense aux défis actuels, en misant sur des formations plus mobiles, réactives et mieux intégrées. ■

M.K

Le véritable succès se mesurera à travers des résultats concrets comme l'augmentation des échanges intra-AES, la création d'emplois,...

Une intégration qui prend forme En deux ans, la Confédération s'est dotée de ses premiers instruments communs. Après une première année sous la présidence du Général d'armée Assimi Goïta, le Capitaine Ibrahim Traoré a pris le relais en décembre 2025 avec une feuille de route axée sur la consolidation des acquis. Sur le plan sécuritaire, les trois États ont poursuivi le rapprochement de leurs forces armées, à travers des opérations coordonnées contre les groupes armés terroristes. La Force unifiée de l'AES, composée d'environ 5 000 militaires, s'inscrit dans cette mutualisation des moyens,

« l'AES, en termes militaire et sécuritaire, a obtenu plus que l'intégration des peuples ». Parallèlement au volet sécuritaire, la coopération s'est élargie aux domaines diplomatique et économique. Les trois pays ont multiplié les positions communes, tout en poursuivant la mise en place d'outils d'intégration comme le passeport confédéral, la Banque confédérale d'investissement et de développement ou une chaîne de télévision et une radio communes. Mais la structuration institutionnelle reste incomplète. Le Collège des chefs d'État et le Conseil des ministres confédéral constituent les principaux

formances économiques durables. Les défis concernent le financement des projets, la sécurité, les infrastructures communes, l'harmonisation des réglementations, la facilitation des échanges commerciaux et le maintien d'un dialogue constructif avec les partenaires régionaux et internationaux. Deux ans après sa création, la Confédération AES entre dans une phase plus exigeante. Après le temps de l'affirmation politique et les premiers outils communs, l'enjeu est de donner un contenu concret à l'intégration annoncée, avec des résultats visibles sur la sécurité, l'économie, les institutions et les conditions de vie des populations. ■



N'GOLO DIARRA

« Aucune portion du territoire ne doit être laissée à l'ennemi »

Depuis le 4 juillet 2026, Anéfis est au cœur d'une nouvelle séquence sécuritaire dans le nord du Mali, après des attaques menées par des groupes armés contre les positions de l'armée. En réponse, les Forces armées maliennes ont lancé des contre-offensives pour reprendre l'initiative et consolider le contrôle de cette localité stratégique. Pour Dr N'golo Diarra, enseignant-chercheur et spécialiste des relations internationales, de la diplomatie et de la géopolitique des conflits armés, cette situation traduit surtout la volonté de l'État malien de réaffirmer sa souveraineté sur l'ensemble du territoire national.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Quelle lecture faites-vous de la situation sécuritaire en cours à Anéfis, dans un contexte où le Mali reste confronté à la pression des groupes armés ?

Il faut rappeler que le Mali revient de très loin dans cette lutte contre le terrorisme. À un moment donné, le pays avait perdu le contrôle d'une très grande partie de son territoire. Aujourd'hui,

avec la réorganisation et la montée en puissance des forces armées, l'État est parvenu à reprendre l'initiative sur plusieurs fronts. Mais tous les observateurs s'accordent à dire que le pays reste confronté au harcèlement des groupes terroristes et de leurs soutiens.

Que traduit, selon vous, la contre-offensive engagée par l'armée malienne face à ces attaques ?

Cette contre-offensive montre la détermination de l'armée à assumer ses missions essentielles : défendre l'intégrité du territoire, protéger les personnes et sécuriser leurs biens. La paix totale ne peut pas encore être proclamée sur toute l'étendue du territoire national, mais l'armée envoie un message clair : le reste du pays appartient à l'État malien et aucune portion du territoire ne doit être laissée à l'ennemi.

Pourquoi Anéfis occupe-t-elle une place aussi stratégique dans le rapport de force entre l'État malien et les groupes armés ?

Au-delà de sa position géographique, cette localité représente un enjeu politique et militaire. Les mouvements indépendantistes et leurs soutiens cherchent à s'appuyer sur certaines zones pour maintenir une capacité de pression sur l'État malien. C'est dans cette logique qu'ils invoquent souvent le droit des peuples à l'autodétermination.

Comment comprenez-vous cette référence au droit à l'autodétermination ?

C'est un argument que ces mouvements utilisent pour tenter de légitimer leurs revendications. Mais, dans les faits, pour revendiquer un territoire, il faut d'abord chercher à en contrôler une partie. C'est précisément ce que ces groupes essaient de faire. En face, l'État malien agit pour déjouer ce plan, réaffirmer sa souveraineté et ramener l'ensemble du territoire dans le giron national. ■

CANAL+

DONNONS DE LA VOIX !

REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE

30 JOURS OFFERTS**

A TOUTES LES CHAINES

36 555

COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON VOTRE OPÉRATEUR

** OFFRE VALABLE DU 1ER JUIN AU 30 JUIN 2026. REABONNEZ-VOUS A VOTRE FORMULE HABITUELLE ET PROFITEZ DE TOUTES LES CHAINES CANAL+ (HORS OPTIONS) PENDANT 30 JOURS.

FRANGLISH EMMA'A JOSEY MEIWAY

TOUS LES VENDREDIS A 21H00
DES LE 12 JUIN SUR CANAL+ MAGIC

ÉCONOMIE AFRICAINE : CAP SUR L'AUTONOMIE

La Conférence économique africaine se tient du 10 au 12 juillet 2026 à Abidjan. Dans un contexte de mutation géopolitique, de tensions commerciales et de besoins croissants de financement, l'Afrique cherche encore la voie vers une plus grande autonomie afin d'assurer son développement.

FATOUmata MAGUIRAGA

Le Groupe de la Banque africaine de développement, le Programme des Nations unies pour le développement et l'OCDE organisent la Conférence économique africaine 2026. Placée sous le thème « Renforcer la capacité d'action géopolitique de l'Afrique et la résilience de son commerce dans un monde multipolaire », la rencontre doit poser la question de la souveraineté économique du continent. Des décennies après leurs indépendances, les pays africains restent liés à un modèle d'économies tournées vers l'exportation de matières premières brutes, relève Mohamed Béida-Sangaré, macroéconomiste. Ces matières premières sont souvent transformées ailleurs, puis revendues plus cher sur le continent. Cette dépendance entretient des balances commerciales déficitaires vis-à-vis de plusieurs partenaires occidentaux ou asiatiques.

Croissance moyenne

2025: **4,4%**

2026: **4,2%**

Déficit annuel de financement :

1 300 milliards de dollars

Rééquilibrage Face aux mutations géopolitiques et technologiques, l'Afrique doit se créer des opportunités pour combler son retard. « Il faut se recentrer sur les besoins domestiques, afin que l'industrie puisse sa-



La conférence économique africaine se penche sur la question de souveraineté économique du continent.

atisfaire les besoins locaux », suggère M. Sangaré. Il plaide aussi pour plus de complémentarité entre pays africains, au lieu d'une concurrence autour des mêmes produits. Il faut donc donner davantage de valeur ajoutée aux matières premières et créer des unités de transformation à l'échelle régionale afin d'élargir des marchés nationaux souvent étroits. L'orientation de l'industrie vers la satisfaction des besoins locaux

doit devenir une priorité. Il est difficilement concevable que certains pays continuent d'importer massivement des produits comme le lait ou le riz, alors que le continent dispose d'importants potentiels

agricoles, ajoute M. Sangaré. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2026, le continent a enregistré une croissance moyenne de 4,4% en 2025, avec 22 économies au-dessus de 5%. La croissance devrait atteindre 4,2% en 2026, malgré les perturbations mondiales. Pour combler un déficit annuel de financement estimé à 1 300 milliards de dollars, l'Afrique devra engager les réformes appropriées, selon la BAD. Une meilleure collecte des recettes, des investissements publics plus efficaces, la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites, des marchés de capitaux plus profonds, des partenariats public-privé, le financement de la diaspora et une meilleure valorisation du capital naturel pourraient mobiliser jusqu'à 1 430 milliards de dollars par an. ■

EN BREF

UEMOA : LE SERVICE DE LA DETTE COÛTE 72% DES RECETTES

Dans la zone UEMOA, en 2025, le service de la dette a absorbé 71,9% des recettes publiques en moyenne. La baisse s'amorce, mais le marché régional reste sous tension et les écarts entre pays demeurent importants. Ce ratio mesure le poids du remboursement du capital et des intérêts sur les ressources publiques. Il réduit les marges budgétaires et crée un déficit de financement au détriment des investissements nécessaires à l'éducation, à la santé et aux infrastructures. La moyenne régionale masque de fortes disparités. En Guinée-Bissau, le service de la dette a dépassé 210% des recettes en 2025, sous l'effet d'échéances rapprochées concentrées sur le marché régional. Au Niger et au Sénégal, il a aussi dépassé 100%. Le Burkina Faso a maintenu un ratio de 33%, le Bénin autour de 50%, le Togo 73,8% et le Mali 35,5%. Cette pression tient à une dépendance forte au marché régional, où les maturités restent courtes et les refinancements coûteux. Les émissions ont atteint environ 5 000 milliards de francs CFA. Le service de la dette devrait revenir à 66,1% en 2026, si les modalités de refinancement ne se durcissent pas davantage. ■

Assurance inclusive Un pacte panafricain pour relever le défi

Plus de 400 décideurs ont pris part aux États généraux de l'Assurance pour tous en Afrique, du 6 au 8 juillet 2026 à Cotonou. Organisées par la Fédération des sociétés d'assurance de droit national africaines (FANAF) et l'Association des sociétés d'assurance du Bénin (ASA), ces assises ambitionnent de doubler le taux de pénétration de l'assurance dans la zone.

Sur le thème « Adopter le pacte panafricain de l'assurance inclusive », elles veulent faire de l'assurance un droit accessible à tous. À l'issue du forum, des actions concrètes des autorités, assureurs, régulateurs et partenaires financiers doivent offrir aux personnes vulnérables une protection par des moyens simples et abordables. Autant que la souveraineté

alimentaire ou énergétique, la « souveraineté de protection » doit être à l'ordre du jour, plaident les responsables de la FANAF. L'assurance inclusive « n'est pas une œuvre de charité », car une assurance qui ne protège que ceux qui sont déjà à l'abri ne remplit pas sa mission. L'assurance agricole, la micro-assurance santé et la protection des PME seront explorées pour envisager une couverture

plus large des populations et contribuer à la croissance économique. Alors que l'Afrique représente environ 19% de la population mondiale, elle génère moins de 1% des primes d'assurance émises dans le monde. Près de 99% de la population vit sans protection et, dans l'espace CIMA, le taux de pénétration de l'assurance reste inférieur à 1% du PIB, contre une moyenne mondiale supérieure à 6%. ■

EMOP 2025 LÉGÈRE HAUSSE DE LA PAUVRETÉ

L'Institut national de la statistique (INSTAT) a publié le rapport annuel 2025 de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP). Ce rapport présente les principaux indicateurs sur la consommation des ménages et la pauvreté au Mali, aux niveaux national et régional, ainsi que selon les milieux urbain et rural.

Dépenses de consommation

2025 : **10 276 milliards de FCFA**, soit **+4,9%** par rapport à 2024

Milieu rural : **60,8%**

Dépenses annuelles moyennes d'un ménage : **3,22 millions de francs CFA**

Alimentation : **68,5%**

Produits alimentaires les plus consommés

Riz : **21,8%**

Mil : **9,8%**

Viande de bœuf : **5,5%**

Mais : **4,4%**

Éducation

Taux d'achèvement au fondamental 1 des personnes de 15-17 ans : **49,0%**

Emploi

Taux de chômage : **6%**

Proportion d'emplois informels : **91,8%**

Pauvreté

Incidence de la pauvreté : **44,6%**, contre **43,3%** en 2024

Source : INSTAT (Rapport annuel EMOP 2025)

Journal du Mali Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°584 du 9 au 15 juillet 2026

HIVERNAGE : LE PALUDISME EN PREMIÈRE LIGNE

Chaque hivernage rappelle la vulnérabilité du Mali face au paludisme, à la fièvre typhoïde et aux maladies diarrhéiques. Malgré les campagnes de prévention, ces pathologies touchent encore les plus exposés, notamment les enfants et les femmes enceintes.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les cas de paludisme augmentent sensiblement pendant l'hivernage.

Parmi les maladies fréquentes durant la saison des pluies, le paludisme reste la première préoccupation. Sa transmission augmente chaque année pendant cette période, avec un pic observé entre juillet et décembre. Le Mali fait partie des 11 pays les plus touchés par le paludisme, selon Medicines for Malaria Venture. En 2022, la maladie représentait 37% des consultations et 27% des décès dans les formations sanitaires. Le pays continue de porter une part importante de la charge mondiale. En 2023, il représentait 3,1% des cas de paludisme et 2,4% des décès dans le monde, ainsi qu'environ 6,6% des cas en Afrique de l'Ouest. Même si la prévalence chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 47% en 2012 à 19% en 2021, les

défis restent nombreux. Ils concernent le diagnostic tardif, les formes graves, l'accès limité aux soins et la compréhension des messages de prévention, dans un pays où l'alphabétisation des adultes est autour de 35,6%.

Le Mali fait partie des 11 pays les plus touchés par le paludisme, selon Medicines for Malaria Venture.

Diagnostic tardif Les eaux stagnantes, l'humidité et l'insalubrité transforment l'environnement en terrain favorable aux moustiques et à plusieurs infections, explique le Dr Goïta, médecin au Centre de santé communautaire de Lafiabougou 1, en Commune IV du District de Bamako. Si ces conditions favorisent maladies de peau, infections respiratoires

et maladies parasitaires, le paludisme demeure la première cause de consultation. Le médecin déplore surtout le recours tardif aux centres de santé. Selon lui, ce retard complique la prise en charge, augmente le risque de formes graves et renchérit le coût des soins. L'accès aux soins est lui-même fragilisé dans certaines zones. Des données humanitaires récentes indiquent qu'environ 4% des structures de santé étaient non fonctionnelles et 10% partiellement accessibles dans les zones affectées par l'insécurité. Pour le Dr Goïta, la prévention est essentielle. L'assainissement du cadre de vie, l'utilisation des moustiquaires imprégnées et la protection des maisons contre les moustiques « restent des mesures

simples mais efficaces ». Depuis 2012, le Programme national de lutte contre le paludisme mène la chimio-prévention saisonnière chez les enfants de 3 à 59 mois. Mais le dispositif est confronté à l'inobservance des doses administrées par les familles, à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire, au faible niveau d'alphabétisation et aux difficultés d'accès aux soins. ■

EN BREF

SAHEL : LA CRISE HUMANITAIRE PÈSE SUR LES FAMILLES

La crise humanitaire au Sahel continue de s'enraciner dans la vie quotidienne des populations. Selon le tableau de bord d'OCHA arrêté au 29 juin 2026, 24,4 millions de personnes ont besoin d'aide dans la région, dont 15,5 millions ciblées par les opérations humanitaires et 8,2 millions considérées comme prioritaires. Derrière ces chiffres figurent des familles déplacées, des enfants malnutris, des ménages sans ressources et des communautés d'accueil sous pression. Le Sahel compte désormais 5,9 millions de déplacés internes et 2,6 millions de réfugiés. L'insécurité alimentaire touche 15,4 millions de personnes, tandis que 2,1 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère. La pression alimentaire reste élevée : la projection de juin-août 2026 représente une hausse de 38% par rapport à celle établie en décembre 2025. Les épidémies ajoutent une autre vulnérabilité, avec des cas de rougeole signalés au Cameroun et au Burkina Faso, ainsi que des cas de Mpox au Mali et au Sénégal. Le Mali reste fortement concerné. Le pays compte environ 5,1 millions de personnes dans le besoin, 415 000 déplacés internes et près de 181 000 réfugiés. L'insécurité, les chocs climatiques et la faiblesse des services de base compliquent l'accès à l'eau, aux soins, à l'alimentation et à la protection. Le financement demeure insuffisant. Sur 3,7 milliards de dollars requis pour la réponse humanitaire régionale, 900 millions seulement ont été reçus, soit 24% des besoins. Au Mali, 97 millions de dollars ont été mobilisés sur 578 millions attendus. Cette faiblesse réduit la capacité d'assistance au moment où les besoins sociaux restent élevés. ■

OTAN : ANKARA CONSACRE LE RÉARMEMENT EUROPÉEN

Réunis les 7 et 8 juillet 2026 à Ankara, les dirigeants de l'OTAN devaient consolider l'aide à l'Ukraine et l'effort de réarmement des alliés. Le sommet a inscrit désormais plus clairement les alliés européens de l'OTAN et le Canada au centre d'un effort militaire que Washington ne veut plus porter seul.

MASSIRÉ DIOP



Le sommet de l'OTAN a réaffirmé le soutien à l'Ukraine.

Le texte préparé devait réaffirmer l'article 5, désigner la Russie comme menace durable pour la sécurité euro-atlantique, et rappeler que l'Iran ne doit pas accéder à l'arme nucléaire. Ce cadre diplomatique compte, mais il ne constitue pas le cœur du rendez-vous. L'enjeu d'Ankara était de transformer une solidarité stratégique proclamée en capacités financées et produites. Le mouvement a été accéléré par les États-Unis. Washington a lancé une revue de sa présence militaire en Europe, annoncé des retraits de troupes et réduit certains moyens prévus pour le modèle de forces de l'OTAN. La garantie américaine reste centrale, mais le message

envoyé aux alliés est net. La défense conventionnelle du continent devra reposer sur une contribution européenne plus lourde.

Financement L'Ukraine sert de test immédiat. Les alliés devaient confirmer une enveloppe de 70 milliards d'euros en équipements, assistance et formation militaires pour 2026, avec un niveau au moins équivalent en 2027. Le point décisif est la répartition de l'effort. Ce financement doit être porté surtout par les alliés européens de l'OTAN et le Canada, sans contribution directe attendue des États-Unis. Ankara n'a pas jugé seulement la volonté politique des membres. Le sommet a me-

suré leur capacité à produire. Munitions, défense antiaérienne, drones, effectifs, stocks, achats communs et chaînes industrielles sont les vrais indicateurs du réarmement. Mark Rutte, le Secrétaire général de l'OTAN, a voulu montrer que la hausse des budgets se transformait en contrats, en livraisons et en dissuasion crédible. Cette conversion est inégale. La Pologne, l'Allemagne et les pays baltes avancent sous la pression directe de la menace russe. D'autres alliés composent avec leurs déficits, leurs opinions publiques et leurs priorités sociales. Le risque n'était donc pas l'absence d'annonces, mais l'écart entre l'argent promis et les capacités réellement disponibles. Pour la Turquie, pays hôte, le sommet offrait aussi une vitrine. Ankara met en avant son industrie de défense et sa position entre Mer Noire, Russie, Europe et Moyen-Orient. Le réarmement européen ne sera donc pas seulement l'affaire de l'Union européenne. Ankara a consacré une bascule déjà engagée. L'OTAN reste transatlantique, mais sa crédibilité militaire dépendra désormais davantage de la capacité européenne à financer, produire et durer. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ENVIRONNEMENT : LE MONDIAL AU DÉFI DU VIVANT

La Coupe du monde 2026, première édition à 48 équipes, offre une lecture inattendue de la biodiversité. The Wild League a recensé 727 équipes, dans 50 pays et 10 sports, utilisant des animaux sauvages dans leurs noms, logos ou surnoms. Les mammifères et les oiseaux dominent ce répertoire, avec les lions, les tigres et les loups gris, parmi les espèces les plus utilisées. Le projet observe aussi que plus de la moitié des sélections qualifiées au Mondial mobilisent un symbole animal ou végétal. Fennecs d'Algérie, Lions du Sénégal, Léopards de RDC, Guépard asiatique lié à l'Iran, Papillons colombiens ou Lavande saoudienne rappellent combien le football emprunte au vivant. Mais plus de la moitié des emblèmes étudiés renvoient à des espèces menacées. Le sujet rejoint l'autre critique écologique du Mondial 2026, dont l'empreinte carbone est dominée par les déplacements entre 3 pays et 16 villes hôtes. Au-delà des blasons, les fédérations sont appelées à convertir l'attachement des supporters en engagement réel pour la conservation de la nature. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KOULIKORO : LE SOLAIRE ATTENDU AVEC IMPATIENCE

La région de Koulikoro doit accueillir une centrale solaire photovoltaïque de 50 MWC à Tiètiguila, avec un stockage de 25 MW / 50 MWh. Le projet, financé par la BOAD à hauteur de 44,368 milliards de francs CFA, vise à renforcer les énergies renouvelables et la couverture électrique. Le stockage doit permettre de restituer l'électricité lorsque l'ensoleillement baisse, afin de limiter l'intermittence du solaire. Dans une région régulièrement affectée par les coupures, l'annonce est suivie avec attention. Des habitants ont déjà dénoncé des délestages qui perturbent tailleurs, commerçants, artisans et ménages dépendants du courant. Certains se tournent vers les panneaux solaires ou les appareils rechargeables, faute d'alternative stable. Une fois opérationnelle, la centrale devrait contribuer à réduire la pression des coupures sur les ménages et les petites activités économiques de la région. ■

Gaza Le Hamas annonce la fin de son gouvernement de facto

Le Hamas a annoncé, le 6 juillet 2026, la dissolution de son gouvernement de facto dans la bande de Gaza, près de vingt ans après sa prise de contrôle du territoire. Le mouvement dit vouloir remettre l'administration civile à un Comité national palestinien de technocrates, dirigé par Ali Shaath, dans le cadre du plan américain pour Gaza et sous la supervision du Board of Peace. Déjà structuré au Caire, le Comité n'est pas installé dans l'enclave. Israël bloque son entrée, ce qui résume la fragilité du processus. La transition existe dans les textes, pas encore dans la vie quotidienne. Israël juge l'annonce insuffisante

tant que le Hamas ne désarmera pas entièrement, tandis que le mouvement refuse de remettre ses armes tant que les opérations israéliennes se poursuivront. Pour les Gazaouis, l'enjeu dépasse la formule institutionnelle. Le territoire demeure largement détruit, une grande partie de la population est déplacée et les services essentiels fonctionnent difficilement. La transition dépendra de l'accès effectif du Comité, du contrôle sécuritaire et de la relance de l'aide. En l'état, le Hamas abandonne une façade gouvernementale, mais pas encore les leviers qui commandent la vie quotidienne et l'avenir politique de Gaza. ■

AIGLES DU MALI : ANTHONY DA SILVA FIXE LE CAP

Un mois après la signature officielle de son contrat, Anthony Da Silva a effectué sa première sortie devant la presse le 6 juillet 2026 à Bamako. Le nouveau sélectionneur des Aigles a dessiné les contours d'un projet fondé sur l'exigence, l'identité et le jeu.

MOHAMED KENOUIVI



Le sélectionneur national Anthony Da Silva recevant le fanion des Aigles des mains du président de la FEMAFoot le 6 juillet 2026.

La ligne directrice est fixée. Anthony Da Silva veut bâtir une sélection compétitive, ouverte, mais encadrée par des principes clairs. Son ambition est d'installer une méthode, une discipline et une culture de la performance. « Je vais tout faire et tout donner pour rendre le sourire au peuple malien. Cela ne sera pas facile, nous allons y aller étape par étape », a-t-il déclaré dans une prise de parole à la fois prudente et ambitieuse.

Pour y parvenir, le sélectionneur entend clarifier les règles d'accès à l'équipe nationale. Les critères sont établis : « le patriotisme, qui est non négociable, la discipline, non négociable aussi, les performances et l'état d'esprit ».

Une sélection ouverte, mais exigeante Anthony Da Silva assure que la porte restera ouverte à tous les profils, sans distinction entre joueurs locaux

et expatriés. « À partir du moment où les joueurs rentrent dans les critères que nous avons définis, qu'ils évoluent dans le championnat local ou à l'étranger, qu'ils aient 17 ans ou 35 ans, ils pourront être appelés », a-t-il insisté. Sur le terrain, le nouveau patron des Aigles veut une équipe plus entrepreneur. Son idée est claire : prendre l'initiative, garder le ballon et imposer le rythme. « J'aime que mes équipes soient protagonistes du jeu, qu'elles aient le ballon, parce que c'est nous qui devons dicter le rythme ». Dans les trente derniers mètres, Da Silva veut une équipe « plus tueuse », convaincu que ce détail a manqué au Mali ces dernières années.

La CAN 2027 comme premier test Ce projet devra vite se traduire en résultats. Dès septembre prochain, les éliminatoires de la CAN 2027 offriront au nouveau sélectionneur son premier grand défi. Le Mali évoluera dans un groupe comprenant le Cap-Vert, auteur d'une Coupe du monde solide en restant invaincu dans le temps réglementaire face à l'Espagne, l'Uruguay et l'Argentine, ainsi que le Liberia et le Rwanda. Pour réussir cette entrée en matière, Anthony Da Silva mise aussi sur un travail quotidien avec la Fédération et la Direction technique nationale. « C'est un travail collectif », a-t-il rappelé, avant de résumer son engagement en trois mots : « honnêteté, transparence et beaucoup de travail ». ■

Mondial 2026 Place aux quarts de finale

Les quarts de finale de la Coupe du monde 2026 débutent ce jeudi 9 juillet avec une affiche particulièrement attendue entre la France et le Maroc. Les Lions de l'Atlas, seuls représentants africains encore en lice, tenteront de poursuivre leur remarquable parcours face aux Vice-champions du monde. Le deuxième rendez-vous mettra aux prises vendredi l'Espagne et la Belgique, dans une confrontation entre deux sélections européennes aux ambitions affirmées. Samedi, la Norvège, tombeuse du Brésil, sera opposée à l'Angleterre dans un autre choc 100% européen très attendu. Enfin, l'Argentine, rescapée d'un huitième de finale disputé face à l'Égypte, défiera la Suisse dans la nuit de samedi à dimanche pour le dernier billet qualificatif pour le dernier carré de la compétition. Ces quatre affiches désigneront les équipes appelées à composer les demi-finales et à poursuivre la course vers le sacre mondial. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Djibril Dramé a été nommé le 7 juillet 2026 sélectionneur national adjoint des Aigles du Mali, pour épauler le sélectionneur national Anthony Da Silva. Le technicien malien, figure respectée du football local, a paraphé un contrat de deux ans. Il sera notamment chargé d'apporter son expertise locale au Franco-Portugais pour un nouvel essor de l'équipe nationale.

L'entraîneur camerounais du Stade Malien, **Njoya Mesack Mauril**, s'est engagé le 5 juillet 2026 avec le club congolais AS Maniema Union, alors qu'il était encore sous contrat avec les Blancs de Bamako jusqu'en 2027. Dans un communiqué, le 7 juillet, la direction du club de la capitale a annoncé engager des démarches juridiques pour défendre ses intérêts.

CULTURE : « TÈGÈNO », L'EMPREINTE D'UN HÉRITAGE ANCESTRAL

Au Musée national du Mali, l'artiste Abdou Ouologuem propose « TÈGÈNO », « L'Empreinte », une exposition qui met en dialogue les collections patrimoniales du musée et la création contemporaine. À travers objets anciens, œuvres d'art, photographies et traces matérielles du passé, elle interroge la transmission de l'héritage malien aux jeunes générations.

SALIMATA WAGUÉ



L'exposition « TÈGÈNO » met en lumière des objets culturels du Mali.

Dans la salle d'exposition, le bruit de la ville s'efface. Sous une lumière douce, les visiteurs avancent entre les vitrines, face à des pièces qui racontent plusieurs siècles d'histoire. Bijoux, statuettes, manuscrits, instruments de musique et objets du quotidien rappellent la richesse des savoir-faire, des croyances et des modes de vie qui ont façonné le Mali. Le parcours réserve aussi des décou-

vertes plus rares. Des fragments de textiles anciens, issus des grottes des Tellem en pays dogon, témoignent d'une maîtrise ancienne du tissage. « J'ai appris ici que nos ancêtres pouvaient transformer la laine de mouton en tissu bien avant l'arrivée des techniques modernes », confie Kadidiatou Sow, étudiante en patrimoine culturel. À quelques pas de là, les parures en or, en argent et en cuir, ainsi que le « Tafé », habit

traditionnel lié à l'honneur et à la protection de la femme, rappellent que le vêtement pouvait aussi porter une dignité sociale.

Mémoire visuelle La force de « TÈGÈNO » tient à son refus d'enfermer le patrimoine dans le passé. Les œuvres contemporaines, notamment celles d'Abdoulaye Konaté, répondent aux poteries, aux masques et aux objets anciens. Les photographies de Malick Sidibé et de Seydou Keïta, témoins de l'élégance et des mutations sociales du Mali moderne, dialoguent avec des manuscrits et des pièces rituelles. Pour Abdou Ouologuem, sortir ces objets des réserves du Musée national relève d'un geste de transmission. « Je ne voulais pas parler d'une communauté plutôt que d'une autre. Je voulais parler de l'empreinte d'un peuple, de ce que nos ancêtres ont fait comme travail, de ce qu'ils nous ont laissé comme héritage », explique l'artiste. Le message touche les visiteurs. Pour Kadidiatou, le patrimoine malien n'a pas disparu, mais sa transmission s'est affaiblie. Elle estime qu'il faut l'enseigner dès l'enfance, à l'école comme dans les familles. En quittant l'exposition, les objets du quotidien prennent une autre valeur. Une calebasse, un tissu, un outil ou un geste artisanal deviennent les signes d'une mémoire encore vivante. « TÈGÈNO » rappelle ainsi qu'un peuple ne construit son avenir qu'en reconnaissant l'empreinte de ceux qui l'ont précédé. ■

INFO PEOPLE

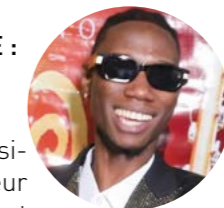
SAFI DIABATÉ :
À TREICHVILLE LE
11 JUILLET

La chanteuse Safi Diabaté se produira le samedi 11 juillet 2026 au Palais de la Culture de Treichville, à Abidjan. Originaire de Kita, elle appartient à une grande tradition griotique et s'est imposée par une voix puissante, un répertoire populaire et une présence scénique qui lui valent le surnom de Diva de la musique malienne. Issue d'une famille d'artistes, elle a construit sa trajectoire entre héritage mandingue, chansons de société et prestations très suivies par les publics malien et ivoirien. Ce concert confirme l'ancrage régional d'une artiste dont la musique circule largement entre Bamako, la diaspora et les grandes scènes ouest-africaines.



SEYBA KANOUTÉ :
AU CICB LE 10
JUILLET

Le chanteur, musicien et compositeur Seyba Kanouté est annoncé en concert 100% live le 10 juillet 2026 au Centre international de conférences de Bamako. Très suivi sur les plateformes numériques, il développe une musique populaire portée par des titres comme Ih Mini Mini, Diarabi Djourou, Maman Apoutchou ou encore des sorties récentes associées à l'album Siya. Son univers mêle chansons sentimentales, énergie urbaine et références mandingues, avec une attention particulière à la scène et au rapport direct avec le public. Ce rendez-vous marque une étape importante pour un artiste de la nouvelle génération, capable de fédérer un public jeune en restant inscrit dans les codes musicaux locaux.



Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUIVI - Fatoumata
MAGUIRAGA - Ibrahim BABY

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afriphone.com

